



Colloque INTERNATIONAL

LANGUES d'EUROPE
ET DE LA
MÉDITERRANÉE

[HTTP://WWW.PORTAL-LEM.COM](http://www.portal-lem.com)

NICE

31 MARS – 2 AVRIL 2005

Fonctionnalités du portail LEM et choix technologiques

Jean-Pierre DALBÉRA

Discussion

Philia Thalgott : Cet outil est vraiment fabuleux, très agréable à regarder mais ce que je n'ai pas très bien compris c'est comment on va modifier le texte ? ce n'est pas l'utilisateur lambda qui va modifier le texte ? D'autre part, les rubriques sont très intéressantes mais je n'ai pas vu d'espace de discussion.

Henri Giordan : Toute l'architecture du contenu est provisoire, ce que nous avons essayé, c'est de fabriquer un outil informatique, d'esquisser une interface graphique, qui sera inévitablement revue.

Il faut voir comment les futurs participants au réseau réagissent à cette proposition d'outil, étant bien entendu que nous concevons ce site comme un réseau fédératif, c'est-à-dire que les données sont fabriquées par une équipe qui se trouve à Cozensa, par une autre équipe qui se trouve à Rome, etc. Pour la mise en place et l'affinement de l'outil, il faut que nous ayons trois ou quatre équipes, par exemple une sur le berbère, une sur la langue des signes, une sur les langues du sud de l'Italie, pour qu'ils acceptent de tester cela, d'entrer des données réelles sur la description de telle ou telle langue, et voir quelles difficultés ils rencontrent, quelles adaptations on doit apporter.

Brigitte Garcia : Sur la langue des signes, je me suis posé la question du langage unicode puisqu'il n'y a pas d'écriture de la langue des signes.

Jean-Pierre Dalbéra : Là, il faut gérer la vidéo. Nous sommes très rapidement passés sur le PDA, mais typiquement dans les musées, le premier usage des PDA, c'est pour la langue des signes. C'est le premier usage vraiment crédible des PDA. J'ai vu des systèmes qui sont utilisés surtout aux États-Unis, ou dans des grands musées étrangers. Vous êtes devant telle œuvre, vous avez un numéro, ou c'est par WiFi que vous détectez la position du visiteur, et sur le PDA, vous avez la vidéo ou le texte déroulant qui correspond à l'explication de l'œuvre.

Philia Thalgott : Pourquoi transcrire sur un PDA en langage des signes quelque chose qui est déjà écrit, et donc accessible aux usagers de la langue des signes ?

Henri Giordan : C'est parce que, comme Jean-Pierre Dalbéra l'a déjà expliqué, l'outil informatique qui a été conçu ici n'a pas simplement la fonction de servir pour le site LEM, mais sera un outil qui va aussi servir pour le portail du Musée des civilisations. Cette fonction n'est pas essentielle pour le site LEM, mais on

pourrait très bien imaginer que quelqu'un qui se trouve à Guardia Piemontese veut absolument savoir quelle est cette langue, il a son PDA, il se connecte et il le sait. Je suis tout seul à Guardia Piemontese, je sors mon PDA, je me mets sur le site LEM, et on m'explique ce que c'est que la langue de cet endroit ! Vous voyez que pour le tourisme culturel, c'est extrêmement important ! Donc le PDA n'est quand même pas complètement inutile pour le site LEM.

Michel Bottin : Je voudrais revenir sur les problèmes du haut-débit. Il y a quand même des technologies pour envoyer des informations volumineuses en flow, en streaming, et on peut très bien adapter les documents complexes, multimédias et autres à envoyer, s'adapter au flux de l'utilisateur, lui envoyer de l'information, peut-être un peu dégradée, mais tout à fait lisible ou audible. On peut offrir une utilisation correcte, même à l'utilisateur qui n'a pas accès à l'ADSL ou au réseau câblé, pour qu'il ne soit pas obligé d'attendre une heure ou plus pour charger un fichier vidéo volumineux. On peut très bien commencer à le voir pendant qu'on le charge.

Fanch Broudic : Quel est le niveau de finesse, ou de réduction de l'information souhaité ? J'ai cru comprendre que certaines données étaient fournies ou résumées en une ligne, ou en quinze lignes, mais ce type de données peut être extensible à trente pages, soit cent mille signes tout comme il peut l'être à une centaine. Alors quelle est, en l'état actuel, la philosophie de votre approche de ce point de vue là, parce que le niveau d'intervention des ressources humaines éventuelles peut être fonction de la sollicitation et de la masse d'info qu'il faut rassembler ?

Henri Giordan : Dans l'architecture qu'on a proposée, il y a une fiche descriptive de la langue qui rassemble, de façon synthétique, les données fondamentales qui tiennent dans un écran. À partir de là, vous avez le développement d'un mini-site descriptif de la langue dans lequel on a prévu pour chaque sous-chapitre – on a trois niveaux de chapitre, comme dans un traitement de texte – au niveau 3, nous avons limité, pour la commodité de la consultation, l'espace du texte de description, qui doit être adapté à la lecture en ligne et n'est pas un lieu de stockage mais de communication, à trois écrans au maximum, soit 4 000 à 5 000 signes. À partir de là, ce que nous voulons faire, ce sont des pages aussi attrayantes que possible, c'est-à-dire écrites dans un langage adapté à la communication en ligne, sur écran. Il y a donc des exigences de clarté dans la rédaction, des exigences de multimédia et d'hypertexte. Lorsqu'on tombe sur un mot particulier, on va prévoir un lien vers une autre page pour expliquer ce mot. Ces pages doivent rester attrayantes avec un système mélangeant l'image, le son et la vidéo.

Salem Chaker : Je voudrais revenir sur le problème de la conception générale, parce que je crois qu'autant, il est normal qu'il y ait une conception un peu englobante et normalisée ne serait-ce que pour faciliter la consultation unifiée, autant on va très vite être obligé de concevoir des articulations particulières pour des problèmes particuliers. Je parle même au niveau grand public, les questions qu'on peut se poser sur l'occitan ne sont pas celles qu'on peut se poser sur le berbère, et a fortiori sur l'araméen. Il va donc falloir, dès qu'on dépasse le niveau normalisé obligatoire de base, spécialiser, spécifier parce que, je pense à mon domaine, sur le berbère, le grand public va poser des questions absolument cruciales qui n'existent pas dans d'autres domaines, la graphie des différents alphabets, l'origine de la langue, etc.

Henri Giordan : C'est un peu comme si on faisait un petit livre, avec différents chapitres, on n'est pas tenu par une structure rigide, on peut très bien introduire un chapitre sur les origines du berbère, ou sur le berbère en Afrique du Nord, qui n'aura pas d'équivalent dans le chapitre sur le breton. Tout cela est possible. Pour chaque langue, il est bien évident que nous allons sélectionner des liens qui renverront sur les sites spécialisés. Il est également prévu de mettre en ligne des documents, un fichier PDF, qui peut être un article, un document audio, une vidéo.

Salem Chaker : Le deuxième élément qui fait un peu partie du premier, c'est que je suis très sensible, et j'y reviendrai lors de mon intervention, au problème de créer des illustrations sonores. Nous sommes en train de créer un fonds d'archives représentatives des différentes variétés de berbère, le judéo-berbère, par exemple. Certaines de ces variétés n'existent qu'oralement : il est très important de pouvoir les faire figurer sur le site comme document sonore.

Henri Giordan : Il n'existe, à ma connaissance, aucun obstacle à multiplier le stockage des fichiers son, ou les enregistrements vidéo. La seule limite que je propose de donner, c'est que ce site LEM ne doit pas se transformer en archives sonores de telle ou telle langue. D'autres systèmes existent pour cela, il suffit de faire un renvoi vers le site spécialisé mais le LEM donnera suffisamment d'exemples pour que le grand public, et même le public un peu plus spécialisé puisse satisfaire sa curiosité.

Philia Thalgott : Je voudrais revenir sur l'aspect fiabilité des informations. Je voudrais donc souligner que je trouve très rassurante la structure que vous avez imaginée avec un comité scientifique, un sous-comité, etc. Maintenant, je crois qu'il faut laisser une possibilité ouverte pour les utilisateurs, qui pourront avoir eux-mêmes accès à d'autres informations, de pouvoir faire leurs suggestions de correction. Je voudrais donner l'exemple du site de l'université Laval au Québec, extrêmement bien fourni mais qui a aussi des inexactitudes. Je suis intervenue auprès de ce site pour essayer de faire corriger des informations erronées. Quelques mois plus tard, les corrections n'étaient toujours pas faites, ce qui fait perdre toute fiabilité à ce site malgré tout l'intérêt qu'il peut avoir par ailleurs. Je crois donc que si votre site doit devenir un site de référence, et c'est, je crois, ce que tout le monde souhaite, et ce qui fera aussi son succès en termes financiers et de publicité, il faudra être extrêmement vigilant à tous les niveaux de vérification des données, et pas uniquement pendant la phase de pilotage, mais en permanence.

Henri Giordan : Il est évident que vous avez tout à fait raison, que je partage votre point de vue. Je voudrais préciser que le site auquel vous faites référence est un site personnel de Jacques Leclerc, <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/index.shtml> actuellement hébergé par le *Trésor de la langue française* au Québec. C'est un travail qui, en soi, est un travail remarquable, d'un passionné des langues qui a fait ce site que nous avons bien sûr regardé de très près. Vous n'avez probablement pas eu de réponse car ce Monsieur est seul pour faire son site.

C'est justement parce qu'il n'existe pas de site fiable pour les langues d'Europe, le plus sérieux restant celui d'Euromosaïc malgré ses imperfections, et le projet Digibyb de l'Académie de Frise, pour les langues minoritaires. Au niveau mondial, il existe d'autres sites extrêmement importants pour les langues en péril, particulièrement sur l'Asie. Nous enregistrons votre souhait, et votre souhait correspond à notre souci. Il subsiste une difficulté : dès qu'on commence à parler de langues, les gens se passionnent, projettent leurs

fantasmes, et on peut s'attendre, dans le forum de discussions, à des observations très sérieuses comme celle que vous avez adressée à l'université de Laval, ou à des insultes et autres. Il faudra donc modérer ce forum de façon très stricte et très précise.

Philia Thalgott : Pendant l'Année européenne des langues, nous avons eu l'idée de faire des fiches par pays, par langue. On a investi dans quelques honoraires d'experts, puis nous avons soumis ces fiches aux représentants permanents de chaque pays auprès du Conseil de l'Europe pour vérification. Il y a eu une levée de bouclier de deux grands pays, on nous a bloqués politiquement en disant que tout était faux, ce qui n'était pas exact. Je cite cet exemple pour dire que certains éléments, comme le nombre de locuteurs, sont très difficilement vérifiables. Il faudrait donc savoir sous quelle forme vous pensez présenter ces informations.

Henri Giordan : Vous abordez là un problème qui n'est pas résolu et qui est très important. Je crois même qu'il est essentiel. Le LEM n'est pas le site du Conseil de l'Europe, ni celui de la Commission européenne. Dans mon esprit, c'est un site qui doit être indépendant. Pour l'instant, ce site est développé sous l'égide du Forum des Langues qui est une association indépendante. Il faudra qu'on veille de façon très précise à ce que ce ne soit pas le site du gouvernement français par musée de Marseille interposé, parce qu'à ce moment-là, on ne jouera plus la même carte.

C'est un problème politique essentiel, car si on veut arriver à bâtir l'Europe de demain, il faut éviter que ce soit une Europe contrôlée par des instances intergouvernementales, c'est-à-dire qu'il faut laisser la société civile s'exprimer, avec un contrôle bien entendu, mais pas avec ce genre de censure. La fiabilité trouvera ses meilleures garanties dans une discussion démocratique sérieuse.

Florence Pizzorni : Comment vous positionnez-vous par rapport au Musée de Marseille ?

Henri Giordan : Le jour où le Musée existera en tant qu'établissement public, on signera un contrat de collaboration, et les termes du contrat préciseront les conditions de la collaboration des partenaires.

Jean-Pierre Dalbéra : N'oublions pas qu'au Musée, il y a un Comité scientifique qui ne compte pas moins de 60 membres, et que nous avons sensiblement les mêmes problèmes dans les autres domaines. Il est évident qu'il y a des interprétations qui varient d'un scientifique à l'autre, et qu'il faut donc prendre des précautions, donner des fourchettes. J'ai fait une vingtaine de sites web très importants sur les grands sites archéologiques français, on avait très souvent plusieurs pages d'interprétations, on les mettait toutes car ce qu'on mettait n'était pas du tout sûr, et c'était quand même un site du gouvernement. L'objectivité scientifique, c'est la critique, c'est l'admettre et c'est surtout dire qu'il y a d'autres avis. Donc on fera pareil.

Fanch Broudic : Vous avez mentionné l'utilisation de documents sonores et également de vidéos. Est-ce que vous pensez utiliser exclusivement les archives du Musée, ou bien, dans le cas de l'utilisation de certains documents extérieurs, avez-vous songé à la possibilité de verser des droits d'auteur, par exemple ?

Jean-Pierre Dalbéra : Il est évident qu'en tant que ministère qui gère les droits et qui a fait toutes les lois sur les droits, ce sont des choses auxquelles on fait extrêmement attention. Le Musée a des dépôts de phonothèque à peu près

partout, on travaille beaucoup avec *Dastum*, dans mon service, on a financé les dernières campagnes de numérisation de *Dastum*, il y a des contrats et des conventions. On sait faire ça, et pour l'instant, on ne met pas en ligne les documents lorsqu'il n'y a pas les droits.